

Asset Management

Politique d'exclusion des armes interdites

Juin 2023



HSBC

Opening up a world of opportunity

Figurant parmi les premiers signataires des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations unies (UN PRI) dès 2006, HSBC Asset Management s'est engagée à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses processus d'investissement. En 2010, HSBC Asset Management a décidé d'exclure de ses portefeuilles de gestion active d'actions et d'obligations les titres émis par des entreprises impliquées dans la fabrication d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel. Ces exclusions ont été appliquées aux stratégies indiciaires et systématiques actives à partir de 2015. Le champ d'application de cette politique a depuis été étendu à d'autres armes interdites.



La politique

HSBC Asset Management exclut de tous ses portefeuilles de gestion active, systématique et indiciaire, les titres émis par des entreprises considérées comme impliquées de manière claire ou très probable dans le développement, la production, l'utilisation, l'entretien, la mise en vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, le stockage ou le transport d'armes interdites par les conventions internationales.

Nous tenons compte des armes interdites par les conventions internationales suivantes :

- ◆ **Mines antipersonnel** – Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (« Convention d'Ottawa »)
- ◆ **Armes biologiques** – Convention sur les armes biologiques
- ◆ **Armes à laser aveuglantes** – Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, Protocole IV relatif aux armes à laser aveuglantes
- ◆ **Armes chimiques** – Convention sur les armes chimiques
- ◆ **Armes à sous-munitions** – Convention sur les armes à sous-munitions (« Convention d'Oslo »)
- ◆ **Fragments non-détectables** – Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques, Protocole I relatif aux fragments non-détectables

Cette politique s'applique aux entreprises cotées et non-cotées considérées comme étant, aujourd'hui, impliquées de manière claire ou très probable dans des activités liées à ces armes interdites ou leurs composants de base. L'implication passée dans des activités liées à ces armes n'est pas prise en compte. L'implication peut être directe ou via une participation majoritaire à l'actionnariat de ces entreprises (supérieure à 50 %). Nous ne tenons pas compte des participations inférieures à 50 %.

Il est à noter que bien que la convention sur certaines armes classiques, dont Protocol III relatif aux armes incendiaires, réglemente l'emploi des armes incendiaires, celles-ci ne sont pas interdites par la Convention.

Périmètre d'exclusion

Cette politique s'applique à toutes nos stratégies de gestion active fondamentale et systématique et indicielle d'actions et d'obligations. En revanche, elle ne s'applique pas de manière universelle aux stratégies qui investissent dans des fonds tiers, par exemple lorsque nous investissons dans des hedge funds.

Certains fonds excluent d'autres « armes controversées » comme les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'ils sont utilisés à des fins militaires. Ces exclusions sont mentionnées dans les prospectus des fonds concernés.

Implémentation

Nous travaillons avec un fournisseur de données externe pour identifier les entreprises impliquées dans la production d'armes interdites. HSBC Asset Management met en œuvre ces exclusions, en respectant une obligation de moyens, via son processus de restriction d'investissements. La liste des entreprises interdites est vérifiée en permanence et si de nouvelles sociétés sont identifiées, nous chercherons à céder les positions concernées sous 90 jours ouvrés.



HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France)

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour le juin 2023

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2023

L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites.

AMFR_2023_ESG_ESG_0892. Expiration: 06/2024

